



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 60234

Texte de la question

M. Henry Chabert attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le manque d'effectif chez les sages-femmes. En effet, il y a un manque criant de sages-femmes. Ainsi, à titre d'exemple, la seule école de sages-femmes de Lyon a reçu plus de 150 offres d'emploi pour les 28 diplômées de la promotion 2000. Ce manque d'effectif a fait apparaître des problèmes récurrents tels que les heures supplémentaires, les congés annuels non remplacés, l'abandon de certains soins de prévention et d'éducation pour répondre à l'urgence des soins techniques. Aussi il lui demande s'il entend augmenter, dans les meilleurs délais, le nombre de sages-femmes en formation.

Données clés

Auteur : [M. Henry Chabert](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60234

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2358